

Ouverture des inscriptions pour le DIU médecine personne âgée sur la faculté de santé de Créteil.

Descriptif de la formation :

Ce DIU remplace la capacité de gériatrie et sera à terme le seul diplôme pouvant donner accès la qualification en gériatrie dans le cadre de la formation continue. Cette formation nationale donnera accès à la commission de qualification ordinale du Conseil National de l'Ordre des Médecins après validation de l'expérience clinique en gériatrie.

Le DIU MPA est obligatoire pour postuler au DIU Coordination en Gériatrie, lequel sera nécessaire pour postuler à un poste de médecin coordonnateur d'EHPAD ou de réseau de soins gériatriques. Le DIU MPA remplace les Diplômes Universitaires de médecins coordonnateurs, la capacité de Gériatrie et aux autres formations qui donnaient jusqu'à ce jour accès à la fonction de médecin coordonnateur d'EHPAD.

Ce DIU peut aussi apporter un complément de formation aux spécificités de prise en charge de la personne âgée pour les médecins généralistes exerçant en libéral.

Compétences acquises à l'issue de la formation:

Connaître les grands syndromes gériatriques et leur prise en charge (polypathologie, iatrogénie, chute, troubles neurocognitifs etc...)

Connaître les différentes filières et ses acteurs

Évaluer la situation physique, psychique, sociale et environnementale d'une personne âgée et le risque de perte d'autonomie (fragilité, syndromes gériatriques).

Établir un diagnostic précis des pathologies courantes et de leurs intrications (polypathologies).

Choisir une thérapeutique, médicamenteuse ou non, adaptée aux personnes âgées dans une approche préventive, curative, de réhabilitation ou palliative, y compris dans des situations d'urgence.

Prescrire ou orienter pour des soins, en tenant compte des contextes sociaux et managériaux des structures et des professionnels qui seront mobilisés.

Lieu de la Formation : Université de Paris Est Créteil – Faculté de Santé de Créteil – 8 Rue du Général Sarrail - 94010 CRETEIL Cedex

Période de la formation : Début : décembre 2023 ; Fin : juin 2024

Durée de la formation : La formation est effectuée au cours d'une même année universitaire. Volume horaire global de formation : **128 heures** d'enseignement réparties comme suit :

- 1) en présentiel : 58 heures de présentiels dont 27,5 h de cours magistraux et 30,5 h de travaux dirigés. Ces cours sont axés sur la formation pratique avec 24 heures de cours en groupe pour favoriser l'interactivité dont 8 heures en simulation, dans un appartement thérapeutique d'ergothérapie.
- 2) en distanciel : 70 heures (Elearning) => travail personnel en ligne

Modalités d'inscription :

Il faut adresser une lettre de motivation et un CV aux deux adresses mails ci dessous. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent, avec un nombre d'inscrits limités à 45 candidats.

Gestionnaire Administrative pour les inscriptions :

Mme Dominique BOUCHEMA – 01.49.81.30.74 / dominique.bouchema@aphp.fr

Médecin coordinateur du DIU MPA :

Professeur Marie LAURENT– 01.49.81.30.74 / marie.laurent@aphp.fr